

Le nouveau label de qualité – un signal fort

Le label de qualité swissstaffing va connaître une revalorisation à partir de septembre 2025 pour vous apporter, ainsi qu'à vos clients, encore plus de sécurité et de confiance. Il entend refléter le haut niveau de professionnalisme qui caractérise le secteur des services de l'emploi et envoie un signal fort de qualité et de croissance.

Le label nouvelle version a été conçu en étroite coopération avec les membres et sera soumis au vote lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 17 juin 2025.

Les nouveautés

-  Introduction de **normes «zéro tolérance»** contraignantes.
-  Obligation de justifier de preuves concrètes dans les domaines des **prestations sociales**, de la **formation continue** et de la **sécurité au travail**.
-  Nouvelle **charte** compacte attestant d'un engagement clair en faveur de la **qualité**, de **l'éthique** et du **partenariat**.
-  Tous les membres commenceront par la **première certification**.

Le nouveau label de qualité en un coup d'œil

Normes «zéro tolérance»				
Exigences	Prestations Sociales	Normes de qualité	Formation continue	Sécurité au travail
Première certification Nouveaux entrants	 doivent être payées dans les délais impartis, justificatifs à l'appui. (LPP/AVS/APG/SUVA)	 doivent être remplies à 75 % .	 Le module de base QAT doit être suivi par au moins 50 % des employés existants.  Formations continues équivalentes sont acceptées.	 Le concept de sécurité doit être mis en œuvre.
Recertification Après 3 ans	 doivent être payées dans les délais impartis, justificatifs à l'appui. (LPP/AVS/APG/SUVA)	 doivent être remplies à 85 % .	 Le module de base QAT doit être suivi par 100 % des employés existants et 50 % des nouveaux  Le module pratique QAT doit être attesté pour 80 % du personnel existant.  Staffing HR Assistant doit être suivi par 10 % des employés.	 Le concept de sécurité doit être mis en œuvre.  Le concept de sécurité doit être mis en œuvre. Chaque membre doit fournir au moins un SIBE formé (Responsable sécurité).
 Le module ESG est facultatif. Pour les entreprises qui souhaitent envoyer un signal clair en matière de durabilité.				



***Vous trouverez plus d'informations dans la vidéo.
Scannez simplement le code QR!***

Julia Bryner est à votre disposition pour répondre à vos questions par e-mail à: julia.bryner@swissstaffing.ch
Ensemble, envoyons un signal fort pour l'avenir des services de l'emploi.